

Paris, le **26 JAN. 2016**



Monsieur le Maire,

Par un courrier daté du 17 décembre 2015, vous m'avez alerté sur les difficultés d'accès à internet sur votre commune et vous m'avez transmis la copie d'une pétition signée par les cellieutaires à destination de l'opérateur Orange pour la construction d'un réseau d'accès fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH). Aussi, vous souhaitez pouvoir disposer d'informations précises sur les intentions de déploiement de l'opérateur, en particulier l'état d'avancement des études et les zones prioritaires retenues.

La commune de Cellieu est située sur le territoire de Saint-Etienne Métropole sur lequel Orange s'est engagé à déployer un réseau FttH à l'horizon 2020 sur fonds propres. A ce stade, il apparaît que les déploiements FttH de l'opérateur se concentrent principalement sur la commune de Saint-Etienne et la commune de Saint-Chamond.

Le suivi des engagements des opérateurs privés s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit. Ainsi, il est prévu que les opérateurs précisent à l'issue d'une concertation leurs engagements de déploiement dans le cadre de conventions de programmation et de suivi des déploiements (CPSD) conclues entre les collectivités, l'Etat et l'opérateur concerné. Cette CPSD formalise l'engagement de déploiement de l'opérateur concerné et permet le cas échéant de définir une priorisation des déploiements dans certaines zones ne bénéficiant pas, à ce jour, d'un accès à un bon haut débit.

Dans le département de la Loire, le processus de conventionnement n'a pas encore abouti avec l'opérateur Orange. Je souhaite qu'il soit finalisé très rapidement, ce dont mes services ont informé les différentes parties prenantes. Ainsi, une rencontre devrait se tenir fin janvier entre les services du conseil départemental de la Loire et de Saint-Etienne Métropole pour accélérer les échanges avec Orange afin d'aboutir à la signature d'une CPSD dans les meilleurs délais.

.../...

Monsieur Alain VERCHERAND
Mairie de Cellieu
1 Place de Verdun
42320 CELLIEU



Par ailleurs, Orange a confirmé à mes services son accord pour formaliser au plus vite ses intentions de déploiement FttH sur Saint-Etienne Métropole dans une CPSD.

Enfin, sachez que la préfecture de Région Rhône-Alpes-Auvergne et la préfecture du département de la Loire sont informées de la situation. Aussi, il est prévu que les autorités déconcentrées de l'Etat organisent courant 2016 une Commission Consultative Régional d'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT) qui permettra d'obtenir des précisions sur l'état d'avancement des déploiements FttH d'Orange et de la signature des CPSD.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information, et je vous invite en particulier, en tant que de besoin, à prendre contact avec Monsieur Adrien PLAZA ONATE (adrien.plaza-onate@finances.gouv.fr) en charge, au sein de l'Agence du Numérique, du suivi des projets rhônalpins.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

Bien à vous,

Emmanuel MACRON